

REÇU A LA PRÉFECTURE

22 MAI 2006

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP 12e/11-06  
Séance du 19 MAI 2006

## FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES PARTICIPATION A L'ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE INTERNATIONALE A LUCELLE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°E8 - 2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV - 108 du 15 octobre 2004, portant délégation à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2006/I - 12/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative au budget primitif 2006 des actions de coopération internationale et transfrontalière,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières :
  - une subvention de 1 890 € à l'Association pour le Développement du Site de Lucelle pour l'organisation d'un colloque franco-suisse d'histoire militaire intitulé "Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)" au Centre Européen de Lucelle le 29 avril 2006.

Le versement de cette aide interviendra sur présentation d'un bilan technique et financier de la manifestation et d'une demande de versement de l'Association pour le Développement du Site de Lucelle.

- Précise que la dépense sera prélevée sur le Budget Départemental 2006, Programme F012 - Fonction 90 - Chapitre 65 - nature 6574 - enveloppe 66287.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet 22 MAI 2006  
Publié le 30 MAI 2006  
Pour le Préfet  
Conseil Général  
de Délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER